

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chef du département des fonds d'archives au Service historique de la Défense (Centre historique des archives)

Catégorie/ Corps – fonction (codification: cf annexe 2) Conservateur en chef du patrimoine / Conservateur du patrimoine
Groupe RIFSEEP : 2

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Gestion du patrimoine culturel et historique, des archives, des bibliothèques et de la documentation

Emploi(s) Type : Responsable de collections et fonds patrimoniaux

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Service historique de la Défense
Château de Vincennes
Avenue de Paris
94306 Vincennes cedex
Métro ligne 1, station Château de Vincennes ; RER A, gare de Vincennes

Missions et activités principales :

Le département des fonds d'archives du Centre historique des archives a pour mission la conservation et le traitement des archives publiques conservées sur les sites de Vincennes et de Caen, soit plus de 125 kml d'archives dont les plus anciennes datent du XVII^e siècle. Il participe aux actions scientifiques, patrimoniales, culturelles et pédagogiques contribuant à la valorisation des fonds d'archives. Pivot du Centre historique des archives, il travaille en étroite collaboration avec les autres départements du centre ainsi qu'avec le département de la politique scientifique et technique rattaché à la direction du service.

Le département des fonds d'archives est composé de 7 divisions dont 6 sont installées à Vincennes et la dernière à Caen (archives des victimes des conflits contemporains). Il a également autorité sur la mission déclassification mise en place de façon temporaire dans le cadre du chantier de déclassification des archives librement communicables. Le chef de département encadre 74 collaborateurs dont 17 cadres de catégorie A (chargés d'études documentaires ou attachés d'administration) ou officiers (au grade de capitaine). Il a pour mission de :

- définir le programme de traitement des fonds placés sous sa responsabilité, en piloter la mise en œuvre et en contrôler la bonne exécution ;
- participer à l'élaboration et coordonner la mise en œuvre de l'informatisation documentaire du SHD au sein de son département ;
- contribuer à la mise à disposition de ces fonds au public par la gestion de leur communicabilité, l'instruction des demandes de dérogation et la déclassification des documents protégés par le secret de la défense nationale (animation du chantier de déclassification lancé en 2020 pour le département) ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de conservation matérielle des fonds et de numérisation ;
- proposer des actions scientifiques et culturelles destinées à valoriser les fonds d'archives définitives de la Défense, les mettre en œuvre et contribuer aux actions transverses du SHD ;
- entretenir des relations avec les partenaires culturels et scientifiques du SHD tels que musée de l'Armée, Institut historique allemand, Archives nationales, etc.
- participer à l'étude des fonds et collections et collaborer aux travaux de réflexion relevant soit du domaine archivistique soit du domaine historique (histoire administrative des services, études historiques) ;
- contribuer au contrôle de gestion ;
- gérer le personnel de son département (notation, avancement, gestion générale) et les moyens qui lui sont alloués ;
- suppléer le chef du Centre historique des archives en tant que de besoin ;
- participer à l'accueil scientifique en salle de lecture et aux permanences de cadre du samedi (une fois par an).

Domicilié à Vincennes, le chef de département a sous sa responsabilité la division des archives des victimes des conflits contemporains à Caen.

Il fait l'objet d'une procédure d'habilitation au niveau « Secret Défense ».

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise – expert)

Compétences techniques :

• Connaissances de la législation et de la réglementation sur les archives	Expert
• Connaissances des outils et standards informatiques en matière d'archives et en bureautique	Expert
• Connaissance des normes archivistiques ISAG-G, DTD-EAD....	Expert
• Connaissance de l'histoire et de l'organisation du ministère des Armées	Maîtrise
• Connaissance des courants de la recherche historique	Maîtrise

Savoir faire :

• Capacité de pilotage et d'organisation	Expert
• Maîtrise de la conduite de réunion et de la conduite de projets	Expert
• Capacités de management, développement des compétences des collaborateurs	Expert
• Mise en œuvre des procédures qualité et de contrôle de la performance	Maîtrise
• Qualités rédactionnelles	Expert

Savoir être (compétences comportementales) :

• Discrétion et sens des responsabilités	Expert
• Autonomie et capacité décisionnelle	Expert
• Compétences relationnelles et de concertation	Expert
• Capacités de représentation	Expert

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques :

Le chef du département des fonds d'archives est placé sous l'autorité du chef du Centre historique des archives, conservateur en chef du patrimoine.

Liaisons fonctionnelles :

Le chef du département des fonds d'archives travaille en collaboration avec les trois autres chefs de département du Centre historique des archives, avec le département du pilotage scientifique et technique du service et avec la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives du ministère des Armées.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Expérience du traitement de fonds d'archives et de l'encadrement d'équipes souhaitée.
Gestion de projets archivistiques, scientifiques et culturels.

Qui contacter ?

Bertrand Fonck, chef du Centre historique des archives

bertrand.fonck@intra.def.gouv.fr

01 41 93 43 00

Envoi des candidatures :

Geneviève LEMAIRE, adjointe au chef du bureau des ressources humaines

geneviève.lemaire@intra.def.gouv.fr

01 41 93 44 55

Date de mise à jour de la fiche de poste : 15 mars 2021

Date de disponibilité du poste : 1^{er} juin 2021